

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE MBANGASSINA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND KIM DIVISION

MBANGASSINA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION MUNICIPALE N° 07 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2025

Du 26 juin 2025 portant publication des résultats Du DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N°07/DCR/C-MBNA/CIPM/2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 02547-25/L/MINMAP/SG/DGM/DMAI/NMG DU16 AVRIL 2025 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS ARTERES DU CENTRE VILLE DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 Vu la loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
 Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
 Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
 Vu La circulaire N° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;

Considérant le DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N°07/DCR/C-MBNA/CIPM/2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 02547-25/L/MINMAP/SG/DGM/DMAI/NMG DU16 AVRIL 2025 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS ARTERES DU CENTRE VILLE DE MBANGASSINA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative au Dossier de Consultation Restreinte susmentionné pour les montants et délais ci-après :

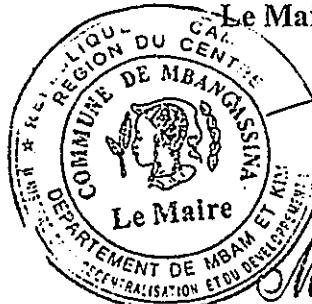
LOT	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUMMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	BEBE TECHNOLOGY BP: 33204Yaoundé Tel: 656 2386 00/ 674847212/680 12 66 12	12 200 000	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

Mbangassina, le 26 juin 2025.

- MINMAP
- PREFET MK/NTUI
- ARMP-CE/YDE
- CIPM-MBNA
- AFFICHAGE.-



Le Maire/Maître d'ouvrage,



Mboené Bernard